



Bayer S.A.S.
16 rue Jean-Marie Leclair
69266 LYON Cedex 09
www.bayer.fr

Communiqué de presse

Journée mondiale du climat

Bayer rejoint l'initiative Fret21 pour réduire l'empreinte environnementale de ses transports en France

Lyon le 8 décembre 2020 - Bayer France est heureux d'annoncer sa participation dans le dispositif français FRET 21 dans le cadre du programme EVE - Engagement Volontaire pour l'Environnement – Transport et Logistique réunissant à ce jour 52 sociétés déterminées à diminuer l'empreinte environnementale de leurs transports. Ce dispositif est piloté par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF).

Rejoindre activement FRET21 permet à Bayer de concrétiser les actions mises en place depuis 2013 en matière de « green logistic » et d'apporter une réponse concrète et mesurable à ses engagements en matière de neutralité carbone pour lutter contre le changement climatique, avec à la clef des objectifs chiffrés ambitieux dans le respect des normes de sécurité du groupe :

- une réduction de 5% de GES pour le transport et la logistique en France d'ici 2022 ;
- des mesures à mettre en place d'ici 3 ans sur trois axes en particulier :
 - Les moyens de transport, avec le report du transport routier vers le ferroviaire et/ou le fluvial.
 - Les achats responsables pour lesquels 90 % des transporteurs travaillant avec Bayer seront chartés ou labellisés « Objectif CO2 ».
 - L'optimisation du taux de chargement des unités de transport.

Pourquoi s'engager dans FRET 21 ?

En France, le transport est le premier secteur émetteur de GES avec près de 30 % des émissions (deux fois plus qu'au niveau mondial). « C'est la raison pour laquelle nous devons agir en tant qu'entreprise responsable en travaillant notamment sur notre logistique. Si nous prenons les 3 scopes du bilan carbone 2019, le fret représente une part très importante des émissions », explique *Stéphanie Le Houérou*, Experte Développement Durable chez Bayer France. « Nous souhaitons agir à tous les niveaux de notre chaîne de valeur et avons ainsi une réelle responsabilité en notre qualité de donneur d'ordre des transporteurs. » ajoute-t-elle.

La solution fluviale, une idée qui ne date pas d'hier

Dès 2013, Bayer s'est penché sur la possibilité de reporter certains flux logistiques du terrestre au fluvial, en raison d'une augmentation de flux importante sur certains sites clés en France. La

réflexion sur l'impact environnemental de ces trajets était amorcée et a donné lieu à des discussions avec des acteurs du secteur comme Lyon Terminal, les prestataires logistiques, les opérateurs fluviaux...et bien d'autres encore. Cette coopération fructueuse qui a permis de débiter le transport de marchandise fluvial chez Bayer a d'ailleurs obtenu le label "Partenaire Chargeur" décerné par Lyon Terminal/Medlink, avec le soutien de VNF et de la CNR.

FRET21 fait partie intégrante de l'ambition d'engagement sociétal propre à Bayer France. Ce dispositif vise à réduire les émissions de CO2 de nos transports de marchandises. Il représente une participation active et structurée aux enjeux de développement durable du groupe, notamment en matière de neutralité carbone à horizon 2030.

Vos contacts :

Stéphanie Goutorbe
Responsable Relations médias
Bayer France
Tél. 04 72 85 49 28
stephanie.goutorbe@bayer.com

Lise Lemonnier
Directrice Communication
Bayer France
Tél. 01 49 06 52 01
lise.lemonnier@bayer.com

Pour en savoir plus sur Bayer, consultez le site www.bayer.fr

Et suivez-nous sur Twitter : @Bayer_FR

À propos de Bayer

Bayer est un groupe international des Sciences de la vie, dont les cœurs de métier sont la santé et l'agriculture. Les produits et services de Bayer sont conçus pour répondre aux enjeux d'une population mondiale croissante et vieillissante, en protégeant chacun au quotidien. Le Groupe vise également à créer de la valeur par l'innovation et le développement de ses activités.

Bayer s'engage fortement en matière de développement durable avec une conduite transparente et responsable de ses activités. En 2019, Bayer comptait près de 104 000 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 43,5 milliards d'euros. Ses investissements se sont élevés à 2,9 milliards d'euros et le Groupe a consacré 5,3 milliards d'euros à la R&D

Mises en garde concernant les informations de nature prospective.

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué peuvent constituer des « déclarations prospectives ». Les résultats effectifs peuvent être sensiblement différents de ceux projetés ou prévus dans ces déclarations prospectives. Les facteurs susceptibles de différer sensiblement des résultats réels sont les suivants : le risque que les parties ne puissent pas du tout, ou pas dans les délais impartis, utiliser les effets de synergie et les gains d'efficacité opérationnelle attendus avec la fusion ou intégrer avec succès les activités de l'entreprise Monsanto (« Monsanto ») à celles de Bayer Aktiengesellschaft (« Bayer ») ; le risque qu'une telle intégration soit plus difficile, plus longue ou plus coûteuse que prévu ; le risque que les bénéfices après l'opération soient inférieurs aux prévisions ; le risque que les coûts d'exploitation, la perte des clients et l'interruption des activités (y compris les difficultés à fidéliser les employés, les clients ou les fournisseurs) soient, après l'opération, plus élevés ou plus importants qu'attendu suite à la transaction ; la capacité à retenir certains employés essentiels chez Monsanto ; la capacité des parties à répondre aux attentes concernant la comptabilité et le régime fiscal de la fusion ; l'impact du remboursement des emprunts contractés pour la transaction ; l'impact de l'endettement encouru par Bayer par rapport à la transaction et l'impact potentiel sur l'évaluation de l'endettement de Bayer ; les effets liés au regroupement des entreprises Bayer et Monsanto, y compris la future situation financière de la société née de la fusion, les résultats opérationnels, la stratégie et les projets ; les autres facteurs détaillés dans le rapport annuel de Monsanto sur le formulaire 10-K déposé auprès de la Commission boursière aux États-Unis (« SEC ») pour l'exercice clos au 31 août 2017 et les autres déclarations de Monsanto effectuées auprès de la SEC, disponibles sur le site Internet <http://www.sec.gov> et sur le site Internet de Monsanto à l'adresse www.monsanto.com ; et les autres facteurs évoqués dans les rapports publics de Bayer disponibles sur le site Internet de Bayer à l'adresse www.bayer.com. Bayer n'assume aucune obligation de mettre à jour les informations contenues dans cette communication, sauf si la loi l'exige. Le lecteur ne doit pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives, lesquelles ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication.